

**VILLE D'ARBOIS**  
**DEPARTEMENT DU JURA**

DEL 24.05.27-13

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 MAI 2024**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<b>PRESENTS</b> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme PORTERET, M. JABER, conseillers municipaux.  <b>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mme CALONNE donne pouvoir à M. TAUBATY</li><li>- M. PETIGNY donne pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ</li><li>- Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY</li><li>- M. MARTI donne pouvoir à M. MOLIN</li><li>- Mme HALLE donne pouvoir à Mme BUGADA</li></ul>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	
Nb de procuration : 5	
Convocation du : 21 / 05 / 2024	
<b>SECRETAIRE DE SEANCE : M. MOLIN</b>	

**DÉLIBÉRATION N° 13 :**

**Dénomination de l'espace créé sur le terrain de l'ancienne gendarmerie : « Jardin de La Tour du Raisin »**

Madame la Maire rappelle que le conseil municipal est compétent pour nommer les rues et places de la commune.

Dans ce cadre, il convient de dénommer l'espace aménagé sur le lieu où se trouvait l'ancienne gendarmerie.

L'exécutif communal propose : Jardin de la Tour du Raisin.

En effet, il s'agit de donner un nom qui fait référence à l'activité viticole qui représente un caractère identitaire de la commune et sa fierté, ce qui est très peu le cas dans les noms de rues de la commune. Certains écrits historiques font référence à La Tour du Raisin qui semblait se situer à peu près à cet emplacement.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (3 contre et 1 abstention), décide:**

- **D'ATTRIBUER** le nom « Jardin de la Tour du Raisin » à l'espace aménagé (incluant le parking)

Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Arbois, le 28 mai 2024

La Maire,

Valérie DEPIERRE



Le Secrétaire de Séance,

René MOLIN